Guide des technologies de lutte contre la contrefaçon et le piratage

https://euipo.europa.eu/anti-counterfeiting-and-anti-piracy-technology-guide/fr

Communication en champ proche (NFC)

La technologie NFC est actuellement disponible sur la plupart des smartphones et des montres connectées. Elle permet aux utilisateurs d'associer une carte de crédit à leur appareil et d'effectuer des paiements lorsque l'appareil est suffisamment proche d'un terminal de paiement compatible. Elle est également utilisée pour payer dans les transports publics et authentifier les produits. Les transactions NFC ne durent généralement que quelques secondes.



Utilisation

- Authentification
- Suivi/traçage

Adapté à

- Très petits produits
- Petits produits
- Produits de taille moyenne
- Grands produits

Application

- Produit
- Emballage

Peut être utilisé pour

- Produits physiques

Visibilité

- Invisible

Dispositif de lecture nécessaire

- Oui

Connexion à un serveur

- Oui

Description

La technologie NFC est un ensemble de protocoles de communication permettant une communication sans fil sécurisée entre des dispositifs électroniques situés à moins de 10 cm les uns des autres. Elle dérive des technologies des cartes sans contact et de la RFID. Toutefois, contrairement à ces technologies, elle s'affranchit de la distinction rigide entre lecteur et étiquette et entre dispositifs passifs et actifs. Un système NFC peut à la fois envoyer et recevoir des requêtes, et - fonctionnant comme une étiquette - il peut fonctionner à la fois en mode actif et passif. Les dispositifs NFC peuvent être réglés soit pour communiquer uniquement lorsque des conditions spécifiques sont remplies, soit pour communiquer de la même manière que les cartes sans contact, c'est-à-dire de manière relativement indifférenciée; dans les deux cas, ils fonctionnent à une fréquence de 13,56 MHz.

Contrairement aux lecteurs de systèmes RFID, qui peuvent lire un grand nombre d'étiquettes simultanément (une fonction utile dans la logistique, par exemple), les lecteurs NFC ne peuvent communiquer qu'avec une seule étiquette à la fois. Cela rend la technologie NFC particulièrement adaptée à la sécurisation des transactions telles que les paiements par carte de crédit.

Utilisations

Les étiquettes NFC peuvent être intégrées dans de très petits objets, comme des cartes de paiement, voire des étiquettes en papier. Elles peuvent donc être utilisées avec une large gamme de produits et de matériaux.

Comme de nombreux smartphones sont déjà équipés de lecteurs d'étiquettes NFC, les consommateurs peuvent utiliser cette technologie pour vérifier eux-mêmes l'authenticité des produits (contrairement aux étiquettes RFID).

Mise en œuvre

Au vu de la variété des applications possibles des étiquettes NFC, toute modification du processus de fabrication doit généralement être envisagée au cas par cas.

Si vous souhaitez intégrer des dispositifs NFC à des étiquettes, il n'est pas nécessaire de modifier le processus de fabrication; il vous suffit de choisir l'étiquette la plus adaptée parmi la gamme disponible et de l'apposer sur le produit dont vous souhaitez assurer la traçabilité et l'authentification.

Si, en revanche, vous souhaitez intégrer le dispositif NFC directement dans votre produit, vous devrez alors apporter des modifications spécifiques à la chaîne de production.

Coût

La mise en œuvre de la technologie NFC nécessite des investissements de départ dans les systèmes de gestion et dans d'éventuelles modifications du processus de fabrication. Les étiquettes NFC elles-mêmes coûtent de l'ordre de quelques dizaines de centimes d'euro par étiquette, soit un peu plus que les étiquettes RFID passives. Cela s'explique par le fait que les étiquettes NFC offrent davantage de fonctions que les étiquettes RFID passives.

Ce document est constitué de différentes pages qui ont fait l'objet d'une traduction automatique. Toutes les mesures raisonnables ont été prises pour fournir une traduction fiable. Veuillez utiliser la version anglaise comme référence.

Les informations contenues sur ce site ont un caractère informatif **général** et ne constituent aucunement des **conseils ou orientations** juridiques ou **professionnels**. Les informations contenues sur ce site sont fournies «en l'état» sans **garantie d'exhaustivité**, d'exactitude, d'utilité ou de pertinence temporelle et sans aucune **garantie** de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. L'utilisation des informations se fait aux risques de la personne utilisatrice et l'EUIPO **ne garantit aucun résultat spécifique** basé sur l'utilisation des informations fournies sur ce site web. Les résultats de la recherche **ne sont pas présentés dans l'ordre d'une quelconque recommandation**. Ce site web contient des liens vers des **sites web de tiers**. Ces liens, qui sont gratuits et accessibles au public, sont uniquement fournis pour informer les personnes utilisatrices; l'EUIPO **ne recommande pas, n'approuve pas**, ne garantit pas et n'assume pas la responsabilité du contenu ou des pratiques de ces sites tiers. L'EUIPO peut mettre à jour, modifier ou supprimer toute information figurant sur ce site web sans préavis. Il incombe à la personne utilisatrice de se tenir informée de tout changement.